



Application Prescrire : un mode de recherche modulable

Pour consulter le fonds documentaire Prescrire, l'*Application Prescrire* propose le mode de "Recherche simple" pour l'ensemble des appareils (ordinateurs, smartphones et tablettes).

Le moteur de recherche de l'*Application Prescrire* s'appuie sur l'Indexation et le Thésaurus Prescrire. Au fur et à mesure de la saisie, des mots-clés sont proposés. La sélection d'un mot-clé déclenche la recherche.

Recherche simple. Plusieurs mots-clés peuvent être combinés avec les opérateurs "OU" (par défaut) ou "ET", à choisir dès l'ajout d'un deuxième mot-clé, et qui s'applique à toute la série de mots-clés choisis, sans limitation du nombre de mots-clés. L'opérateur "OU" sélectionne tous les textes indexés par au moins un des mots-clés. L'opérateur "ET" sélectionne tous les textes indexés à la fois par tous les mots-clés choisis, cet opérateur étant donc plus restrictif. Le choix par défaut des opérateurs "OU" ou "ET" peut se faire via le réglage de "Mes préférences".

Filtrer les résultats d'une recherche. Divers filtres sont proposés pour limiter les résultats d'une recherche à un périmètre particulier. Ils sont accessibles dans le menu d'options, situé à droite du champ de saisie des mots-clés (trois-points verticaux).

Les résultats peuvent être limités à l'année écoulée, ou aux 5, 10 ou 20 dernières années. Ils peuvent être limités à un type de média particulier : "Revue Prescrire", "Premiers Choix Prescrire", "Infos-Patients Prescrire" ou "Interactions Médicamenteuses".

Trier les résultats d'une recherche. En lançant une recherche, par défaut les coordonnées des documents s'affichent dans un ordre décroissant des dates de publication. Les documents les plus récents sont affichés en premier.

Le menu d'options (trois-points verticaux) permet de choisir un autre ordre d'affichage des résultats de recherche : soit par pertinence (du plus pertinent au moins pertinent) soit en inversant l'ordre par date de publication.

Intervenir sur le mode de tri par défaut. Pour chacun de ses appareils accédant à l'*Application Prescrire* (ordinateur, tablette, smartphone), il est possible d'adopter un mode de tri personnalisé des résultats de recherche. Pour intervenir sur le mode de tri par défaut, il faut descendre dans le menu général de gauche et "cliquer" sur "Mes Préférences", puis descendre jusqu'à "Mes recherches" et modifier les tris par défaut en fonction des accès : tri des résultats de recherche, tri des numéros de l'espace Collection, tri dans l'espace "Premiers Choix Prescrire" et dans "Infos-Patients Prescrire".

L'*Application Prescrire* comporte une Aide, à parcourir pour profiter au mieux de son potentiel.

Pour les ordinateurs, l'*Application Prescrire* est à télécharger sur le site www.prescrire.org. Pour les mobiles, le téléchargement est à effectuer : pour Android® sur Google Play Store ; et pour iOS® sur Apple Store.

©Prescrire